

# INFO LIVE

## ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n° 13 du 10 Juillet 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-  
Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

### Certiphyto

Bulletin de préconisation destiné aux  
personnes titulaires d'un certiphyto.

Si vous n'avez pas passé ce certificat nous  
vous conseillons de consulter le bulletin  
Infolive sans certiphyto

### Mouche de l'olive

Les captures de mouche se maintiennent. Quelques piqûres de ponte sur fruits ont été observées, mais aucun développement larvaire n'en a découlé.

### Cochenille

La période d'essaimage des cochenilles débute. Les larves étant très sensibles à la chaleur, on peut s'attendre à une forte mortalité.

### Pyrale du jasmin

La pyrale du jasmin a été observée sur un jeune verger dans le Var. Restez vigilant.

### Irrigation

Dans tous les secteurs, il est indispensable de recourir à l'irrigation pour satisfaire les besoins en eau des arbres.

Travaux réalisés grâce  
à la contribution  
(CVO) collectées par  
les producteurs de  
transformation



FranceAgriMer

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement délégué (UE) n° 611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n° 615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n° 1306/2013 et du règlement (UE) n° 1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.



LE DÉPARTEMENT



## Mouche de l'olive

### Observation\* :

Quelques piqûres de mouche ont été observées sur les fruits mais aucune n'a abouti à un développement larvaire. Il est fort probable que la chaleur de ces dernières semaines ait contribué à ces résultats.

Les captures de mouches se maintiennent. Le premier vol se termine sur les zones les plus précoces (<150 m). Il se poursuit dans les altitudes supérieures et s'intensifie dans la Drôme depuis le début de la semaine.

### Évaluation du risque\* :

1 - Dans les zones d'altitude inférieure à 200 m, le vol se termine. **Le risque est faible.**

2 - Dans la Drôme, le Haut-Var et les zones plus en altitude, la première génération de mouche vole toujours. Les prévisions météorologiques assurent le maintien des températures élevées la semaine prochaine ce qui réduit le risque de ponte et la viabilité des œufs. Toutefois, dans ces secteurs et dans les vergers où les olives sont réceptives (>8 mm), **le risque demeure.**

### Préconisation :

- **MÉTHODES PRÉVENTIVES** (Adulticide et barrière minérale)
  - Dans la Drôme, le Haut-Var et les zones en altitude, si vos olives font plus de 8 mm et que vous n'êtes pas encore intervenu, prévoyez dans les prochains jours un traitement adulticide (à base de Spinosad, Deltaméthrine ou Lambda cyhalothrine) ou appliquez une barrière minérale.  
(Voir infolive n°10 pour la liste des produits homologués).
  - Dans les autres secteurs, il n'est pas nécessaire de traiter avec un adulticide. Si vous avez appliqué une barrière minérale il y a un mois, vous pouvez la renouveler.
- **LARVICIDE** : Aucune larve n'étant présente dans les fruits, **il est INUTILE de traiter** avec un larvicide à base de diméthoate ou de thiaclopride.
- **PIÉGAGE MASSIF (Type alimentaire)**: Maintenez vos pièges dans les arbres. Pensez à les renouveler une fois par mois ou lorsque la solution est pleine de mouches. (Il est possible de verser la solution directement sur le sol au pied des arbres. Le phosphate diammonique étant un engrais présent en faible quantité dans le piège, il n'y a aucun risque pour les arbres ou pour les nappes phréatiques).

### Zoom sur le réseau de suivi des dégâts de mouche

Cette année, dans le cadre du projet co-financé par l'Union Européenne, France Agrimer et l'AFIDOL, un réseau de suivi des dégâts de la mouche a été mis en place sur l'ensemble du bassin oléicole français. Il vient s'ajouter au réseau de piégeage et apportera des informations complémentaires sur les dégâts réels observés causés par la mouche. Les observations sont réalisées sur un total de 38 vergers et ont débuté cette semaine.

Les informations seront consultables prochainement sur Gestolive.

Une fiche indicative est disponible sur le site de l'AFIDOL illustrant les différents stades de la mouche observés et les dégâts causés sur les olives. Vous pouvez la consulter en cliquant sur le lien suivant : [http://afidol.org/Fiche\\_Photos\\_Degats\\_mouche.pdf](http://afidol.org/Fiche_Photos_Degats_mouche.pdf)

## Cochenille noire

### Observation\* :

La période d'essaimage des cochenilles débute. Les œufs ont éclos sous le bouclier et les larves commencent à sortir et à se disperser sur les branches.

### Évaluation du risque\* :

La présence de cochenille est observée de manière très localisée et se propage très lentement. Les larves sont par ailleurs très sensibles à la chaleur : au dessus de 35°C, on peut s'attendre à une forte mortalité. **Le risque est donc très faible.**

### Préconisation :

Inutile de prévoir un traitement. Ne pas hésiter cependant à tailler sévèrement les arbres contaminés.

## Pyrale du Jasmin

### Observation\* :

Une attaque importante de pyrale du Jasmin a été enregistrée sur un jeune verger dans le Var. La chenille de ce papillon se nourrit des jeunes feuilles à la pointe des rameaux des oléacées et peut fortement ralentir la croissance et la formation des jeunes arbres. Sur vergers adultes, les dégâts sont insignifiants.

*Les images suivantes présentent de gauche à droite: dégâts sur rameau, chenille de pyrale du jasmin, papillon de la pyrale du jasmin.*



### Évaluation du risque\* :

Il est nécessaire d'intervenir contre la pyrale du jasmin lorsque le seuil de 10% de pousses atteintes avec présence de chenilles est dépassé. Une seule attaque a été répertoriée sur tout le bassin oléicole.

Le risque reste faible.

### Préconisation :

Restez vigilant et surveillez vos jeunes vergers. Si le seuil de risque est atteint, traiter avec un produit à base de *Bacillus Thuringiensis*, comme pour la teigne de l'olivier. Référez-vous au Guide de l'Oleiculteur, disponible sur le site internet de l'Afidol pour obtenir la liste des produits homologués. Attention, les chenilles doivent être visibles sinon le traitement est inefficace.

**\*Rappel :** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires :** les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## Irrigation

Au cours de la semaine passée, les besoins en eau des oliviers sont restés importants, avec des ETP journalières comprises entre 5,2 et 6,7 mm. Avec le renforcement du vent, ces besoins devraient s'accroître cette semaine. Face à ces besoins, les pluies ont fait défaut. Les quelques réserves en eau qui pouvaient encore persister la semaine dernière sont désormais bien entamées. Il est indispensable de recourir à l'irrigation pour satisfaire pleinement les besoins des arbres.

Relevés météo du 29 juin au 5 juillet 2015		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		5,8	6,1	5,4	5,1	5,7	5,2	5,9	6,3	6,1	5,3	6,7	5,9
Cumul en mm sur la semaine	ETP	41	43	38	36	40	37	42	44	43	37	47	41
	Pluies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

### Apports à prévoir sur un verger adulte :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,3	2,4	2,2	2,0	2,3	2,1	2,4	2,5	2,4	2,1	2,7	2,4
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,8	2,9	2,6	2,4	2,7	2,5	2,8	3,0	2,9	2,5	3,2	2,8
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,9	0,9	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	1,0	0,9
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		12,0	11,6	12,2	10,8	10,2	11,4	10,4	11,8	12,6	12,2	10,6	13,4

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m<sup>3</sup> / ha ou encore 1 litre / m<sup>2</sup>**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m<sup>2</sup>), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m<sup>2</sup> par défaut.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence.